

## Séances de la Municipalité

### Résumé des décisions municipales

#### **Naturalisation facilitée**

Accorder la bourgeoisie de Crissier à Mlle Lorenzo Nieto Laura, ressortissante espagnole, selon la procédure cantonale facilitée pour les étrangers nés en Suisse.

#### **Délégations de compétence attribuées au Service de l'urbanisme, développement et mobilité**

Formaliser les délégations de compétences au service de l'urbanisme, développement et mobilité pour les procédés de réclame, l'abattage d'arbres, les travaux d'entretien et de minime importance selon les articles 111 LATC, 68a et 72d RATC, l'octroi des subventions et les déclarations de conformité.

#### **Service infrastructures et travaux - secteur voirie - Création d'une chambre drainante à la rue d'Yverdon**

Adjuger les travaux de création d'une chambre drainante pour la collecte d'eau de source qui se déverse sur la chaussée à la rue d'Yverdon à l'entreprise GCS SA, pour le montant de Fr. 7'560.00 TTC.

#### **Collège de la Romanellaz - Pinte communale et rampe de parking - Mandat d'expert pour constat pour preuves à futur des immeubles et routes voisins avant travaux**

Adjuger le mandat d'expert pour constat pour preuves à futur des immeubles et routes voisines avant travaux du secteur Pinte Romanellaz, à l'ingénieur civil SIA Daniel Crottaz à Cugy, pour un montant maximum de Fr. 38'000.-- TTC.

#### **Ville de Renens - Cartes journalières "Commune" des CFF 2014**

Tel que proposé, confirmer à la Ville de Renens l'accord de la Municipalité pour le maintien dès le 1er janvier 2014, du prix de vente des cartes journalières « Commune » à Fr. 41.--.

#### **Service infrastructures et travaux - Proposition d'itinéraire de M. P. Corajoud - Balade à travers Crissier**

Valider l'itinéraire des deux balades à travers Crissier et les sujets de thématiques à développer proposées par M. Pierre Corajoud. L'itinéraire est composé de deux boucles dont les points de départ et d'arrivée sont le bâtiment administratif.

#### **Bâtiment du centre socio-culturel Pré-Fontaine 60 - Doublement des places de crèche-garderie**

- Adjuger les travaux de carrelage, du projet de doublement des places de crèche-garderie au bâtiment du centre socio-culturel de Pré-fontaine 60, à l'entreprise Patrick et Yves Sauthier à Crissier pour un montant de Fr. 6'117.10 TTC.
- Adjuger les travaux de décoration (rideaux), du projet de doublement des places de crèche-garderie au bâtiment du centre socio-culturel de Pré-fontaine 60, à l'entreprise Richard décoration SA à Crissier, pour un montant de Fr. 8'373.55 TTC.
- Adjuger les travaux de revêtement de sols, du projet de doublement des places de crèche-garderie au bâtiment du centre socio-culturel de Pré-fontaine 60, à l'entreprise Richard Décoration SA à Crissier, pour un montant de Fr. 27'854.35 TTC.
- Adjuger les travaux de sanitaire, du projet de doublement des places de crèche-garderie au bâtiment du centre socio-culturel de Pré-fontaine 60, à l'entreprise DVG Sàrl à Crissier pour un montant de Fr. 39'034.20 TTC.
- Adjuger les travaux de électricité, du projet de doublement des places de crèche-garderie au bâtiment du centre socio-culturel de Pré-fontaine 60, à l'entreprise Dusserre électricité SA pour un montant de Fr. 30'847.30 TTC.
- Adjuger les travaux relatifs aux installations d'électroménagers, du projet de doublement des places de crèche-garderie au bâtiment du centre socio-culturel de Pré-fontaine 60, à l'entreprise Philippe Lauener à Crissier, pour un montant de Fr. 17'730.-- TTC.

- Adjuger les travaux de faux plafonds, du projet de doublement des places de crèche-garderie au bâtiment du centre socio-culturel de Pré-fontaine 60, l'entreprise PPC Concept à Chavannes-près-Renens pour un montant de Fr. 7'236.-- TTC.
- Adjuger les travaux de maçonnerie, du projet de doublement des places de crèche-garderie au bâtiment du centre socio-culturel de Pré-fontaine 60, à l'entreprise R. Pella SA à Lausanne pour un montant de Fr. 32'628.35 TTC.
- Adjuger les travaux de menuiserie, du projet de doublement des places de crèche-garderie au bâtiment du centre socio-culturel de Pré-fontaine 60, à l'entreprise D. De Micheli à Crissier pour un montant de Fr. 87'809.40 TTC.
- Adjuger les travaux de nettoyages, du projet de doublement des places de crèche-garderie au bâtiment du centre socio-culturel de Pré-fontaine 60, à l'entreprise Nettoyages Speed à Crissier pour un montant de Fr. 3'348.-- TTC.
- Adjuger les travaux de peinture, du projet de doublement des places de crèche-garderie au bâtiment du centre socio-culturel de Pré-fontaine 60, à l'entreprise Cardinale & Cie SA à Crissier pour un montant de Fr. 14'494.80 TTC.
- Adjuger les travaux de serrurerie, du projet de doublement des places de crèche-garderie au bâtiment du centre socio-culturel de Pré-fontaine 60, à l'entreprise Bernard Henny à Crissier pour un montant de Fr. 11'176.90 TTC.
- Adjuger les travaux de vitrerie, du projet de doublement des places de crèche-garderie au bâtiment du centre socio-culturel de Pré-fontaine 60, à l'entreprise GNT groupe SA à Lausanne pour un montant de Fr. 4'602.95 TTC
- Adjuger les travaux de jeux extérieurs, du projet de doublement des places de crèche-garderie au bâtiment du centre socio-culturel de Pré-fontaine 60, à l'entreprise Espaces Ludiques à Lausanne pour un montant de Fr. 22'376.70 TTC.

#### **Abris-bus du Centre - Fourniture abris-bus Claire-ville**

Adjuger la fourniture de l'abris-bus Claire-ville de la rue du Centre, à l'entreprise Feral Mancini SA à Bussigny pour un montant de Fr. 27'689.05 TTC.

#### **Sécurité publique - Signalisation - Panneaux lumineux**

Adjuger les travaux d'installation de trois panneaux lumineux d'information à SIGNAL SA, Blondel et Jaques, KM-DUC Electricité SA et SIE SA, pour un montant total de 76'296.75 TTC.

#### **Service infrastructures et travaux - Remplacement des bancs**

Adjuger la commande de bancs en inox à Freemobil AG pour la Place Frédy Girardet et la rue des Alpes, pour un montant de Fr. 7'519.40 TTC.

#### **Préavis n° 37/2011-2016 - Règlement communal sur l'évacuation et le traitement des eaux**

Approuver le préavis n° 37/2011-2016 - Nouveau règlement communal sur l'évacuation et le traitement des eaux.

#### **Préavis n° 08/2011-2016 - Place de jeux - Proposition d'adjudications**

Adjuger le remplacement des jeux des places de la Scierie, du Temple et de Montassé pour un montant total de Fr. 229'749.-- TTC aux entreprises Real Sport, GTSM, Burli, Hinnen, Brüco et Proxylon.

#### **Abris-bus du Centre - Socle préfabriqué béton**

Adjuger la fourniture et pose du socle préfabriqué béton pour l'abris-bus Claire-ville de la rue du Centre, à l'entreprise Elément SA Suisse à Tavel, pour un montant de Fr. 4'514.40 TTC.

#### **Abris-bus du Centre - Parties électriques**

Adjuger les travaux électriques pour l'abris-bus Claire-ville de la rue du Centre:

- Raccordement et alimentation électrique, au Service Intercommunal de l'Electricité SA à Crissier, pour un montant de Fr. 7'859.60 TTC

- Eclairage public, au Service Intercommunal de l'Electricité SA à Crissier, pour un montant de Fr. 2'140.24 TTC
- Fourniture de l'armoire électrique, à l'entreprise Marion SA à Domdidier, pour un montant de Fr. 6'760.80 TTC
- Installation électrique pour l'abris, à l'entreprise Dusserre Electricité SA à Crissier, pour un montant de Fr. 6'966.- TTC.

#### **Construction du collège de la Romanellaz**

- Adjuger après analyse multicritères les travaux spéciaux, terrassement et maçonnerie/BA pour la construction du nouveau collège de la Romanellaz, à l'entreprise ADV constructions SA à Pentaz pour un montant de Fr. 4'008'308.65 TTC. L'adjudication est sous conditions de la délivrance du permis de construire.
- Adjuger après analyse multicritères les travaux liés aux échafaudages pour la construction du nouveau collège de la Romanellaz, à l'entreprise Piral-Chauvet Montage SA à Savigny, pour un montant de Fr. 61'308.35 TTC. L'adjudication est sous conditions de la délivrance du permis de construire.
- Adjuger après analyse multicritères les travaux de couverture ferblanterie pour la construction du nouveau collège de la Romanellaz, à l'entreprise Marmillod SA au Mont-sur-Lausanne, pour un montant de Fr. 366'130.90 TTC. L'adjudication est sous conditions de la délivrance du permis de construire.
- Adjuger après analyse multicritères la fourniture des équipements sportifs liés la construction du nouveau collège de la Romanellaz, à l'entreprise Alder+Eisenhut AG à Ebnet-Kappel, pour un montant de Fr. 86'985.30 TTC. L'adjudication est sous conditions de la délivrance du permis de construire.
- Adjuger après analyse multicritères les travaux d'éclairage de secours et de sécurité pour la construction du nouveau collège de la Romanellaz, à l'entreprise Perfolux SA à Lausanne, pour un montant de Fr. 15'094.75 TTC. L'adjudication est sous conditions de la délivrance du permis de construire.
- Adjuger après analyse multicritères la fourniture et pose de revêtement de sol sportif pour la construction du nouveau collège de la Romanellaz, à l'entreprise Real Sport Group SA à St-Légier-La Chiésaz, pour un montant de Fr. 49'621.75 TTC. L'adjudication est sous conditions de la délivrance du permis de construire.

#### **Salle de spectacles - contrat d'entretien pour le défibrillateur**

Accepter et signer l'offre de contrat d'entretien pour le défibrillateur de la salle de spectacles, de l'entreprise Aprotect SA d'un montant de Fr. 506.50 TTC.

#### **Rénovation Pinte Communale et construction rampe provisoire accès parking - Mandat d'architecte**

Accepter et signer la proposition de mandat des prestations d'architectes pour la phase d'avant projet du projet de rénovation de la Pinte communale et la construction de la rampe provisoire d'accès au parking souterrain représente un montant de Fr. 85'600.-- TTC, réparti pour un montant de Fr. 77'500.-- TTC avec le bureau Widmer architectes SARL à Lausanne et un montant de Fr. 8'100.-- TTC avec le bureau Architram à Lausanne.

#### **Bâtiment administratif de Chisaz - Complément mobilier salle de Municipalité**

Adjuger la fourniture du complément de mobilier pour la salle de Municipalité au bâtiment administratif, à l'entreprise Fino Diffusion Sàrl à Lausanne, pour un montant de Fr. 8'305.90 TTC.